

# Guernese

## A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Guernese compte 14 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Treize de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Guernese a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 12 février 2019. L'IM est entré en vigueur pour Guernese le 1<sup>er</sup> juin 2019. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Guernese n'a pas notifié ses conventions avec Jersey aux fins de l'IM, mais a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans cette convention.

Guernese met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP.<sup>66</sup>

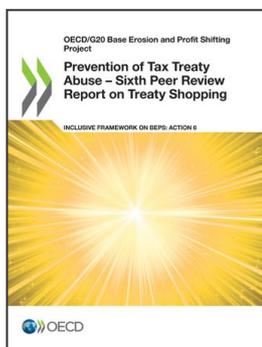
## B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec Guernese.

## Synthèse de la réponse de la juridiction – Guernese

	1. Partenaires de convention	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Chypre*	Oui, IM		COP
2	Estonie	Oui, autres		COP
3	Hong Kong (Chine)	Oui, IM		COP
4	Île de Man	Oui, autres		COP
5	Jersey	Non	Non	COP
6	Liechtenstein	Oui, IM		COP
7	Luxembourg	Oui, IM		COP
8	Malte	Oui, IM		COP
9	Maurice	Oui, IM		COP
10	Monaco	Oui, IM		COP
11	Qatar	Oui, autres		COP
12	Royaume-Uni	Oui, autres		COP
13	Seychelles	Oui, IM		COP
14	Singapour	Oui, IM		COP

<sup>66</sup> Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, Guernese choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).



Extrait de :  
**Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping**  
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2024), « Guernesey », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/40953d94-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.